



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ACTIVITÉ DE FORMATION

1- DÉSIGNATION

L'Organisme de formation Maud Guastapaglia, formatrice indépendante - Organisme de Formation, dont le siège social est situé au 125 bis Chemin Charbonnier, 97427 Etang Salé les hauts, Ile de La Réunion, France et inscrit sous le N° SIRET 837 751 346 00037 - APE 8559A. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 0497 314 7597 auprès du Préfet de la Région Réunion.

L'Organisme de formation Maud Guastapaglia crée et anime des formations à destination des particuliers et des formations au sein même des organisations à destination des salariés. Ces formations visent à améliorer les qualités relationnelles des personnes individuelles et/ou des organisations. Il s'agit principalement d'actions de développement des capacités comportementales et relationnelles.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation ou d'une mission de conseil auprès l'Organisme de formation Maud Guastapaglia
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation
- Formations interentreprises : les formations proposées par l'Organisme de formation Maud Guastapaglia et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- Formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par l'Organisme de formation Maud Guastapaglia pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les OPérateurs de COmpétences chargés d'accompagner la formation professionnelle. Ils remplacent les anciens organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA).

2- OBJET

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation et de conseil engagées par l'Organisme de formation Maud Guastapaglia pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du client.

3- MODALITÉS DE FORMATION

FORMATIONS EN PRESENTIEL

L'Organisme de formation Maud Guastapaglia propose des formations inter-entreprises, des formations intraentreprises, des formations à destination des particuliers.

Les formations intra-entreprises peuvent être réalisées au choix et à la discrétion de l'organisme de formation, au sein des locaux du client, ou dans un lieu extérieur à l'organisme de formation.

Les formations inter-entreprises sont réalisées au sein d'un lieu extérieur à l'organisme de formation ou au sein des locaux du client (dans le cas d'un groupement d'entreprises appartenant au même groupe).

SIRET 837 751 346 00037 - APE 8559A

« Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 04973147597
auprès du Préfet de la Région Réunion.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».

📞 06.92.34.46.66

✉ maud.formation@rgmail.com

🌐 www.co-evolutio.fr

FORMATIONS EN DISTANCIEL

L'Organisme de formation Maud Guastapaglia peut réaliser des séquences de formation à distance quand les conditions sanitaires l'exigent ou si le client ou stagiaire(s) l'exige.

Dans le cadre de notre adaptation à la distanciation physique et aux difficultés de déplacement, nous pourrons adapter certaines de nos formations au distanciel. Il suffit pour cela d'avoir à sa disposition un ordinateur et/ou téléphone mobile avec connexion Internet afin d'y recevoir les présentations et supports, séances par visioconférence ZOOM.

L'Organisme de formation Maud Guastapaglia est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont déterminés par l'organisme de formation.

Les stagiaires à une formation en présentiel sont tenus de respecter le règlement intérieur du lieu où se déroule la formation.

4- CONDITIONS FINANCIÈRES, RÈGLEMENTS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Tous les prix sont indiqués en euros et TTC.

TVA non applicable

Les prix des formations professionnelles sont exonérés de la TVA par autorisation de la DIRRECTE, art.261-4-4a du CGI TVA non applicable, art. 293 B du Code général des impôts.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte par virement à l'ordre de l'organisme de formation Maud Guastapaglia.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de

pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

L'organisme de formation Maud Guastapaglia aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à l'organisme de formation Maud Guastapaglia.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le client, il appartient au client d'effectuer sa demande de prise en

charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention de formation que le client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et à l'organisme de formation Maud Guastapaglia.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par l'organisme de formation Maud Guastapaglia au client. Si l'accord de prise en charge du client ne parvient pas à l'organisme de formation Maud Guastapaglia au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, l'organisme de formation Maud Guastapaglia se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au client.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

L'organisme de formation Maud Guastapaglia s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

5- DÉBIT ET REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

En cas de dédit signifié par le client à l'organisme de formation Maud Guastapaglia au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, l'organisme de formation Maud Guastapaglia offre au client la possibilité :

- de repousser l'inscription du stagiaire à une formation ultérieure, dûment programmée, et après accord éventuel de l'OPCO,
- de remplacer le stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCO.

6- ANNULATION, ABSENCE OU INTERRUPTION D'UNE FORMATION

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au client par l'organisme de formation Maud Guastapaglia. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation l'organisme de formation Maud Guastapaglia distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le client à ce titre ne peuvent être imputées par le client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO.

Dans cette hypothèse, le client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à l'organisme de formation Maud Guastapaglia.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le client, l'organisme de formation Maud Guastapaglia se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulation calculés comme suit :

- Si l'annulation intervient plus de 10 jours francs avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50 % du prix H.T. de la formation.
- Si l'annulation intervient moins de 10 jours francs avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation.

Toute réclamation concernant les formations peuvent être signalées par mail à maud.formation@gmail.com avec l'objet " réclamation".

7- HORAIRES ET ACCUEIL

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et/ou la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à 7 heures. Sauf indication contraire portée sur la convocation, les formations se déroulent de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 avec une pause en milieu de chaque demi-journée.

8- EFFECTIF ET AJOURNEMENT

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription.

Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à l'organisme de formation Maud Guastapaglia ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. L'organisme de formation Maud Guastapaglia peut alors proposer au stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, l'organisme de formation Maud Guastapaglia se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

9-DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par l'organisme de formation Maud Guastapaglia au client. Une convention particulière peut être établie entre l'organisme de formation Maud Guastapaglia, l'OPCO ou le client. A l'issue de la formation, l'organisme de formation Maud Guastapaglia remet une attestation de présence au stagiaire.

10- OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE

Dans le cadre de ses prestations de formation, l'organisme de formation Maud Guastapaglia est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses clients ou de ses stagiaires. L'organisme de formation Maud Guastapaglia ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients ou de ses stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'organisme de formation Maud Guastapaglia, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'organisme de formation Maud Guastapaglia.

11- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électroniques, numérique, orale...) utilisés par l'organisme de formation Maud Guastapaglia pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des oeuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le client et le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord express de l'organisme de formation Maud Guastapaglia. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le client et le stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

12- DESCRIPTIF ET PROGRAMME DES FORMATIONS

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenante se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

13- CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION

L'Organisme de formation Maud Guastapaglia, le client et le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par l'organisme de formation Maud Guastapaglia au Client. L'organisme de formation Maud Guastapaglia s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le client y compris les informations concernant les stagiaires.

Cependant, le client accepte d'être cité par l'organisme de formation Maud Guastapaglia comme client de ses

formations. A cet effet, le client autorise l'organisme de formation Maud Guastapaglia à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

14- PROTECTION ET ACCÈS AUX INFORMATIONS À CARACTÈRE PERSONNEL

L'Organisme de formation Maud Guastapaglia respecte la vie privée et la protection des données à caractère personnel de ses clients et stagiaires, et s'engage à mettre en oeuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel (ci-après les « Données ») et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés » (ci-après les « Dispositions applicables »).

Le client s'engage à informer chaque stagiaire que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de l'organisme de formation Maud Guastapaglia.
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, l'organisme de formation Maud Guastapaglia conservera les données liées au parcours et à l'évaluation du stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, l'organisme de formation Maud Guastapaglia s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

15- DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les CGV sont consultables en ligne et peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de l'organisme de formation sans autre formalité que leur mise en ligne, seule la dernière version sera applicable.

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et l'organisme de formation Maud Guastapaglia à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le Tribunal de Saint-Denis de La Réunion sera le seul compétent pour régler le litige.

Etang- Salé les hauts, le 07 août 2023.

L'organisme de formation,

Maud GUASTAPAGLIA

